

## CCI des Côtes d'Armor

### Crise économique et souffrance psychologique des dirigeants d'entreprises

Lors de la conférence téléphonique du 18 novembre sur la situation économique actuelle, pilotée par Monsieur le Sous-Préfet de Dinan, **la souffrance des chefs d'entreprises et les risques pour leur équilibre psychique, voire leur intégrité physique**, ont été largement évoqués. Au sein du dispositif Allo CCI Prévention, l'association **APESA 22 assure la prise en charge gratuite et confidentielle des entrepreneurs par des psychologues agréés.**

**Il nous appartient tous de faire mieux connaître cette structure locale** dont l'association mère <https://www.apesa-france.com/> est connue et reconnue au plus haut niveau de l'Etat, soutenue par Bruno LE MAIRE et citée en exemple par le Ministre de la Justice : <https://www.apesa-france.com/2020/10/16/https-www-courrierdelouest-fr-actualite-deux-sevres-ces-entrepreneurs-qui-ont-besoin-d-aide-21-10-2019-417039-2-2-2-2-3-2-2-2-3-2-2-2-3-2-2-2-2-3-2-2-2-2-2-2-2-4-3-2-7-2-2-3-5-2-2-3-2-2-2-2-3/>

Cette saisine, qui peut éviter des drames, n'est cependant pas naturelle pour les dirigeants d'entreprises et la détection de signaux par des sentinelles APESA, formées pour cela, est déterminante pour une mise en relation discrète et efficace avec le dispositif. **C'est ce rôle que nous vous proposons, à vous élus et collaborateurs de mairies et EPCI**, et à toutes autres bonnes volontés.

Afin de mailler plus finement nos territoires, Thierry TROESCH, Président de la CCI, et Monsieur le Sous-Préfet de Dinan, ont souhaité ensemble augmenter de façon significative le nombre de sentinelles APESA. Nous pouvons tous, à l'occasion des relations de terrain que nous entretenons avec les commerçants, artisans, dirigeants de PME/PMI, être en mesure de détecter ces personnes « à risque » et de les orienter vers l'APESA.

**Nul besoin d'être soi-même psychologue.** Nous vous proposons une petite formation de 2 h 30 / 3 h 00, **MERCREDI 13 JANVIER à 9 h 30** en visioconférence pour comprendre le dispositif et savoir en parler. Animée par Catherine MERCIER, psychologue libérale Rennaise, pour APESA France.

**Notez qu'il est indispensable de s'inscrire sur le lien ci-dessous pour pouvoir :**

1. Recevoir **ultérieurement** le lien vers la visioconférence (surveillez votre boîte mail)
2. Être inscrit sur l'extranet de APESA afin de vous permettre (si vous le souhaitez) de pouvoir déclencher vous-même des demandes de prises en charge de personnes.

Inscription => <https://extranet.apesa-france.com/fr/formation/inscription/247/91yRfcrVoB>

À l'issue de votre inscription vous recevrez de la part de APESA France un mail de confirmation. Si tel n'est pas le cas, cela est peut-être dû à une mauvaise saisie de votre adresse mail, merci de réitérer, ou à l'envoi du message de confirmation dans vos « indésirables », merci de vérifier.

Pour toute difficulté technique, merci de contacter Madame Sophie VEILLAULT au 05 46 98 42 85, secrétaire de APESA France.

La liste de diffusion ci-dessus n'est forcément pas exhaustive. **N'hésitez pas à faire suivre ce message et le lien à toutes personnes que vous jugerez utiles.**

Au nom du Président de APESA 22, Christian BLAIS, merci pour cet engagement à la fois simple et important pour limiter la souffrance psychologique, voire des drames.

**Contact : Jean-Marc NOURRI, Conseiller d'entreprise, CCI 22, tél. : 02-96-75-11-46**